

COMMUNE  
DE  
**CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN**  
DORDOGNE  
24250

Envoyé en préfecture le 14/12/2022  
Reçu en préfecture le 14/12/2022  
Affiché le  
ID : 024-212400915-20221212-2022\_42-DE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Téléphone 05 53 31 41 31  
Télécopie 05 53 31 41 32  
E-mail : mairie.cenac@wanadoo.fr

N° 42/2022

Nombre de conseillers

en exercice : 14 L'an deux mille vingt deux

présents : 13 Le 12 décembre

votants : 14

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX Maire  
Date de la convocation du conseil : 8 décembre 2022  
Secrétaire de séance : Martine CONSTANT

PRESENTS: M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Martine CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Jean-Luc BRUGUES, Claudia STAUBMANN, Françoise JOUVE, Philippe BOISSON, Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS, Sylvie JUIF, Serge AZAM, Daniel MAURIE.

EXCUSEE: Anaïs SARDAN a donné procuration à Martine CONSTANT

OBJET  
ASSURANCE STATUTAIRE  
DU PERSONNEL 2023

Madame La Maire explique que les contrats d'assurance relatifs à la protection sociale des agents permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge.

Après avoir pris connaissance du contrat adressé par la C.N.P. Assurances, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise Madame La Maire à signer le contrat 2023, ainsi que la convention de gestion avec le CDG24.
- Autorise Madame La Maire à signer les pièces nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire

Reçu en Sous-Préfecture  
Le 14.12.2022  
Publié ou notifié le  
15.12.2022

Eric CHERON  
1<sup>er</sup> Adjoint



A CENAC ET SAINT JULIEN  
LE 13 décembre 2022.

Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire

